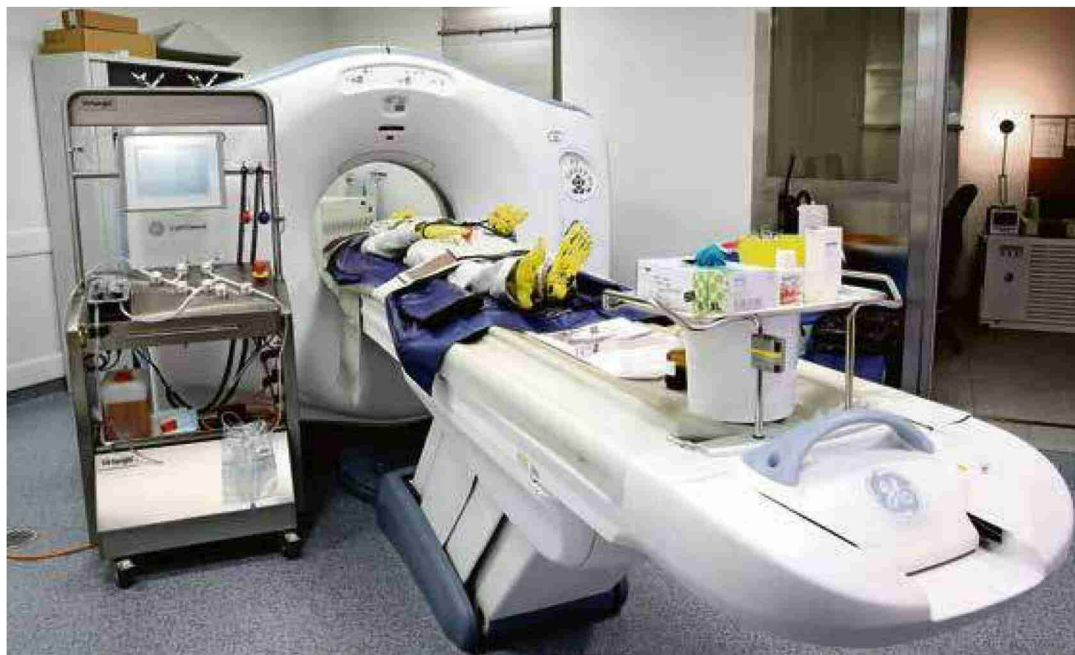




# L'autopsie fait peau neuve à Genève


**SUR LE WEB**
**Le plateau d'autopsie des HUG en vidéo**

Une version enrichie de l'article «L'autopsie fait peau neuve à Genève» est à découvrir sur notre site internet. Avec notamment une vidéo explicative sur la nouvelle technique d'angiographie post mortem. Rendez-vous sur [www.letemps.ch/sciences](http://www.letemps.ch/sciences)

Salle d'imagerie faisant partie du nouveau plateau technique d'autopsie inauguré aux HUG. (KEYSTONE/MAGALI GIRARDIN)

**MÉDECINE Un nouvel espace dédié à la médecine légale et à la pathologie clinique a été inauguré par les HUG. Le matériel de pointe vise aussi à assurer la sécurité et le confort des professionnels**

FATI MANSOUR

Ames sensibles s'abstenir. De vastes chambres froides avec un système à étages, des tables d'autopsie améliorées, une salle protégée contre les méchants risques infectieux, l'imagerie et l'angiographie post mortem pour entrer dans les corps, l'espace de 2200 m<sup>2</sup>, inauguré lundi par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), a de quoi glacer le sang.

Cette rénovation, doublée d'un équipement dernier cri, qui a coûté quelque 19,5 millions de francs au Département des finances, propriétaire du bâtiment, assure avant

tout plus de confort et de sécurité aux professionnels qui travaillent en médecine légale et en pathologie clinique. Les deux entités aux missions pourtant différentes vont – c'est unique en Suisse – collaborer étroitement pour rationaliser les coûts, partager les préparateurs, mais aussi échanger leur expertise.

Le moral des équipes a également été pris en compte dans cette modernisation décidée il y a près de dix ans. Des vitres, des couleurs vives ainsi qu'une meilleure aération devraient adoucir un peu le côté lugubre de ces étages dédiés à l'étude de la mort et de ses causes. «Le médecin légiste travaille sur des cas de violence extrême et cela peut avoir un impact psychologique considérable», explique le Dr Tony Fracasso, responsable de l'unité de médecine forensique. Visite guidée en quatre nouveautés.

## 1 • STOCKAGE EN CAS

## DE CATASTROPHE

Genève dispose désormais d'une vaste chambre froide servant de morgue pour l'hôpital et permettant l'accueil et le stockage d'un grand nombre de corps, soit environ une centaine, en cas de catastrophe. Ces drames de masse nécessitent souvent des identifications qui prennent du temps.

«Il y avait un plan consistant à utiliser la patinoire des Vernets, où la température est basse. A ma connaissance, cela n'a heureusement jamais été nécessaire», relève le Dr Johannes Alexander Lobrinus, médecin adjoint au service de pathologie clinique.

## 2 • AUTOPSIES FILMÉES

En forme de L, les nouvelles tables d'autopsie facilitent le travail, l'utilisation et l'accès au maté-



riel de dissection. Une ventilation étudiée crée une sorte de rideau qui va absorber les odeurs dégagées par le corps. Dans le reste de la salle, un autre système sophistiqué propulse l'air vers le sol pour protéger le personnel des émanations dangereuses de produits comme le formol.

Des caméras sont prévues pour filmer les autopsies ordonnées par la justice en cas de mort violente. L'installation de micros et de vitres évitera aux policiers et procureurs d'entrer dans la salle. Ils pourront communiquer à distance avec le médecin légiste pour obtenir des renseignements urgents.

La salle réservée à la pathologie clinique, qui s'occupe des cas de mort naturelle avec l'accord des proches et pour mieux comprendre les circonstances du décès, dispose aussi d'une table d'autopsie pédiatrique. Sur les 150 autopsies réalisées chaque année par ce service, une cinquantaine est réalisée sur des fœtus et des enfants.

### 3 • BIOSÉCURITÉ RENFORCÉE

Un espace hautement sécurisé avec sas d'entrée, destiné aux cas présentant des risques particuliers (tuberculose, maladie de Creutzfeld-Jacob) et aux corps très altérés, bénéficie d'une technologie encore plus poussée. Un acier très résistant permet le nettoyage régulier avec des détergents ultra-corrosifs.

«Cette salle bénéficie à elle seule d'une centrale de ventilation avec un double système en cas de défaillance», détaille Alexandre Perakis, l'architecte inspiré des lieux. Tout l'air qui sort est filtré afin d'assurer une protection optimale de ceux qui travaillent sur ce site sensible.

De grandes vitres, des portes aux couleurs rouges et une aération efficace sont aussi des éléments importants pour les conditions

mais aussi la qualité du travail accompli. «Un médecin légiste pouvait passer jusqu'à dix heures d'affilée, habillé avec un équipement lourd, dans une salle sans fenêtre et sans air frais», précise le Dr Fracasso.

### 4 • RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Le site genevois du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) dispose désormais de la technologie révolutionnaire mise au point par sa directrice, la Pr Silke Grabherr. L'angiographie post mortem consiste à rétablir une circulation vasculaire en injectant un produit de contraste dans le corps du défunt et permet ainsi de repérer des lésions ou des anomalies, d'établir des trajectoires de balles ou de lames. Cette méthode est déjà utilisée dans d'autres instituts de par le monde.

La toute nouvelle unité d'imagerie et d'anthropologie forensique, qui a pris ses quartiers dans le même espace, est aux commandes. Son responsable, le Dr Fabrice Dedouit, précise que l'examen est complémentaire et ne se substitue pas à l'autopsie. A Lausanne, où l'angioscan est déjà à l'œuvre sur le site du CURML, celui-ci est utilisé dans environ un tiers des cas.

Par contre, l'examen radiologique à l'aide du seul scanner est systématiquement pratiqué avant une autopsie médico-légale. «Il permet d'avoir une première vision de l'intérieur du corps et de mieux planifier la dissection. L'examen donne parfois des indications sur les causes de la mort, en identifiant les zones lésées et les fractures», indique le Dr Roduit. Toutes précisions utiles. ■